

# Les mutations de l'emploi public

**Aider les services de l'Etat à se  
doter des compétences  
stratégiques**

## Professionnaliser la fonction RH sur ses nouvelles compétences de conception et mise en œuvre des plans d'action de la GRH

- 1 – former à l'élaboration des plans d'action de GPRH
- 2 – accompagner la réforme de l'Etat
- 3 – former les gestionnaires de personnel au nouveau cadre juridique de la mobilité interne
- 4 – former aux techniques de recrutement

**Quatre composantes d'une même priorité pour la formation professionnelle des agents de l'Etat en 2010**

# 1 - Former à l'élaboration des plans d'action de GPRH (1/2)

- Une projection des missions des services à l'année  $n + x$
- Une mesure des évolutions des métiers et des besoins en compétences découlant de ces nouvelles missions
- Un diagnostic des ressources actuelles dans ces domaines de compétences
- Une mesure des écarts

# Former à l'élaboration des plans d'action de GPRH (2/2)

De tels plans sont plus que jamais nécessaires

Leur élaboration et leur suivi : une responsabilité directe des DRH

Des outils disponibles pour y parvenir :

- Guide méthodologique de la GPRH (DGAFP)
- Référentiels de formation de l'Ecole de la GRH

**L'objectif en 2010 : proposer des formations méthodologiques  
aux agents en charge des ressources humaines.**

## 2 - Accompagner la réforme de l'administration territoriale de l'État

- 1 – Former les équipes des plates-formes d'appui interministériel RH**
- 2 – Former les conseillers mobilité et carrière des ministères et des PF/RH (en cours)**
- 3 – Répondre aux besoins exprimés lors de la mise en place des DDI : mutualisation nécessaire**

## **3 - Former les gestionnaires au nouveau cadre juridique de la mobilité interne**

- **Les 4 décrets (et 2 arrêtés) indemnitaires du 17 avril 2008**
- **La loi du 3 août 2009 relative à la mobilité et aux parcours professionnels**
  - ➔ **de nouveaux outils à maîtriser par les gestionnaires pour accompagner les agents dans leur mobilité**

## 4 - Former aux techniques de recrutement

- Une mobilité accrue des agents publics
- La professionnalisation des modes d'affectation à la sortie de certaines écoles (ENA, IRA)
- La réforme des modalités de recrutement et la mise en place de nouvelles épreuves (RAEP)

**→ La fonction recrutement doit se professionnaliser**